

Gestation pour autrui - une question de liberté

Kristersson et Reinfeldt: Avec des règles solides, la femme porteuse ne s'en sortira pas mal

Ceci est un article de débat. C'est l'auteur qui représente les opinions exprimées dans le texte, pas l'Aftonbladet.



Photo: Fredrik Wennerlund / TT

La politique suédoise doit maintenant assumer la responsabilité de l'ensemble de cette question complexe. Ici, tous les enfants devraient avoir les mêmes droits et les personnes qui aspirent à élever des enfants devraient être accueillies par la société en tant que parents. Pour y parvenir, la législation doit être clarifiée et modernisée, écrit Ulf Kristersson et Filipa Reinfeldt (Les Modérés).

DÉBAT / 02 août 2019

(Texte traduit du Suédois, <https://www.aftonbladet.se/debatt/a/9vXLdw/surrogatmoderskap--en-fraga-om-frihet>)

Nous participons à la LGBT Pride pour, avec les autres, élever la valeur égale et le droit de chacun d'aimer qui il veut. Ce sont des principes de base de la liberté qui devraient être évidents en 2019. Mais ce n'est pas le cas.

Par exemple, nous voyons comment les personnes LGBTQ sont soumises à la violence, à la menace et aux crimes motivés par la haine - des violations graves qui doivent être combattues avec la force de notre démocratie et de la primauté du droit.

Un autre problème important consiste à créer des conditions juridiques plus stables pour la constitution d'une famille.

Par conséquent, Les Modérés ont pris position pour permettre la GPA altruiste (ou la maternité d'accueil comme on l'appelle aussi) en Suède.

Cela signifie que la personne qui porte l'enfant d'autrui le fait sans compensation financière, car elle souhaite aider un ami ou un membre de la famille.

Porter l'enfant de quelqu'un d'autre et conclure un accord avec une personne disposée à le faire ne constitue bien entendu pas une décision à prendre rapidement, involontairement ou sous pression. Elle doit être basée sur le respect volontaire et mutuel.

Nous croyons en la capacité des gens à prendre leurs responsabilités et à prendre des décisions éclairées.

Et nous savons qu'il y a des gens - notamment des parents et des amis - qui voudraient avoir la possibilité, dans des conditions de sécurité, d'aider un parent à avoir des enfants.

Dans le même temps, il ne faut pas fermer les yeux sur le fait qu'il existe des considérations éthiques et pratiques difficiles, même avec la GPA altruiste. Par exemple, il s'agit des risques pour la santé que comporte toujours une grossesse et de ce qui se passera si un accord est finalement conclu. Nous respectons le fait que les personnes sages peuvent arriver à des conclusions différentes sur cette question.

Mais nous sommes convaincus que la meilleure solution consiste à mettre en place un cadre réglementaire clair et élaboré permettant de gérer ces équilibres. Il devrait être prudent de conclure un tel accord à la fois pour la gestatrice et pour les parents.

Une enquête étatique menée il y a quelques années avait conclu que la GPA altruiste ne devrait pas être autorisée en Suède. Toutefois, l'enquête reposait en grande partie sur le point de départ erroné selon lequel la GPA altruiste fonctionnerait essentiellement de la même manière que la GPA commerciale, donc en tant que service contre paiement.

Nous croyons que ce n'est pas vrai.

Avec des règles strictes et une surveillance étroite, les risques envers les adultes et les enfants peuvent être réduits. Des exemples se trouvent aux Pays-Bas et au Royaume-Uni, par exemple. Le Conseil d'Etat d'éthique médicale, qui rejette la GPA commerciale mais préfère l'altruiste, a montré comment une réglementation peut être conçue en Suède.

Le droit à l'autodétermination et au consentement éclairé est fondamental, de même que toute GPA, précédée d'une évaluation minutieuse de sa pertinence. Ceci s'applique à la fois à la future gestatrice et aux futurs parents. Mais surtout, la réglementation devrait rendre la situation sans danger pour les enfants nés par GPA.

Aujourd'hui déjà, beaucoup d'enfants en Suède naissent avec l'aide d'une gestatrice à l'étranger. Ils vivent avec leurs familles et grandissent avec leurs amis. Ils vont au préscolaire ou à l'école et participent à diverses activités de loisirs.

Ces enfants ont droit à la même sécurité que les autres enfants, mais la législation actuelle n'est pas adaptée aux circonstances de la GPA faite à l'étranger. Les familles sont confrontées à un large éventail de difficultés. Cela peut inclure des incertitudes juridiques concernant les dépositaires, le droit aux prestations d'allocations familiales et ce qui s'applique en cas de maladie ou d'accident. Les familles courent le risque d'être entraînées dans des processus interminables qui créent une grande anxiété et une grande insécurité. Donc ça ne devrait pas exister.

La politique suédoise doit maintenant assumer la responsabilité de l'ensemble de cette question complexe. Ici, tous les enfants devraient avoir les mêmes droits et les personnes qui aspirent depuis longtemps à avoir des enfants devraient être accueillies par la société en tant que parents. Pour y parvenir, la législation doit être clarifiée et modernisée.

Dans les années 90, la Suède a réformé le partenariat enregistré. Dans les années 90, les réformes sur le mariage non sexiste et la possibilité pour les couples de même sexe de demander l'adoption. Au 10ème siècle, réforme de la procréation assistée pour femmes célibataires.

Le moment est venu pour la GPA altruiste, c'est une question importante de liberté.

Ulf Kristersson, chef de parti (Les Modérés)

Filippa Reinfeldt, porte-parole politique des LGBT (Les Modérés)